



## **FACTURATION 2009-2010**

Le service de comptabilité prépare activement la rentrée prochaine. Certaines familles ont inscrit leur(s) enfant(s) au Lycée La Pérouse pendant l'été et n'ont pas encore reçu de facture. Pour d'autres familles, un changement intervenu au cours de l'été (bourses, inscription au bus scolaire ou à la garderie) nécessite un ajustement de la facturation 2009-10. Enfin, certaines familles facturées n'ont pas encore effectué leur inscription à FACTS et sont donc en retard de paiement dans leur facture 2009-10. Afin de faciliter une procédure systématique et efficace, nous vous remercions de bien vouloir suivre les recommandations suivantes:

### **1/ Familles en cours de facturation**

Les familles arrivées tardivement et n'ayant pas encore reçu de facture, sont priées de bien vouloir s'assurer que les pièces suivantes sont parvenues à la comptabilité:

- Formulaire « Enrollment agreement » (signé par les deux parents)
- 1,100 dollars par enfant (1<sup>ère</sup> inscription)
- Paiement intégral de la scolarité ou règlement de 37% de la scolarité à l'ordre du Lycée La Pérouse, correspondant au dépôt et aux 3 premières mensualités. (Dès réception de la facture, il sera nécessaire de compléter l'inscription à FACTS sur le site [factspayment.com](http://factspayment.com) afin de mensualiser le paiement du solde de votre facture).

### **2/ Familles en cours d'ajustement de facturation**

Les familles dont la facture nécessite un ajustement sont priées de bien vouloir continuer à régler leurs échéances à FACTS. Les comptes seront ajustés dans les prochaines semaines et déduction faite des paiements reçus, les montants des mensualités restantes seront communiqués dès que possible.

### **3/ Familles facturées en retard d'inscription à FACTS**

Les familles n'ayant pas suivi le processus d'inscription à FACTS afin de commencer les prélèvements automatiques sont priées de se mettre à jour en effectuant les démarches suivantes:

- Règlement de 37% de la scolarité correspondant au dépôt et aux 3 premières mensualités.
- Inscription à FACTS sur le site [factspayment.com](http://factspayment.com) afin de mensualiser le paiement du solde de la facture.

Je vous remercie de votre compréhension.